



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
D'AGENT SPECIALISE
DE LA POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE LA POLICE NATIONALE
- SESSION 2020 -

Calendrier

- ✓ Date de clôture des inscriptions (le cachet de la poste faisant foi) : **vendredi 20 mars 2020**
- ✓ Date des épreuves écrites d'admissibilité : **jeudi 16 avril 2020 – Maison de Nuits Saint Georges (21700)**
- ✓ Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : **à compter du 8 juin 2020**

Conditions d'inscription

CONCOURS EXTERNE

Il est ouvert aux femmes et aux hommes :

- de nationalité française, âgés de 18 ans au moins au 1er janvier de l'année du concours ;
- titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP...) ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnus comme équivalent.

Nota : le brevet des collèges est un diplôme de niveau V.

Sont également admis en équivalence les diplômes étrangers (européens ou non) de même niveau.

Peuvent faire acte de candidature sans condition de diplômes, toutes personnes qui justifient de 3 années d'activité à temps plein **dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (niveau 52 de la nomenclature INSEE).**

Nota : les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.

- remplissant les conditions d'aptitude physique requises ;
- en règle avec la législation sur le service national.

CONCOURS INTERNE

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière justifiant au moins d'une année de services civils effectifs au 1er janvier de l'année du concours.

Les documents justificatifs pour les candidats externes / internes seront transmis après les résultats d'admission.

Nombre de postes

Sera fixé ultérieurement par arrêté ministériel.

Inscription

veuillez privilégier l'inscription :

– en ligne :

www.lapolice.nationalerecrute.fr

à défaut :

– Par téléchargement sur le site : www.lapolice.nationalerecrute.fr

– Par demande spécifique ou par retrait sur place (horaires d'ouverture : 9h30-11h30 et 14h00-16h00) auprès de la :
Délégation Régionale du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) de la zone Est

Bureau du recrutement
8 rue de Chenôve B.P. N° 31818
21018 DIJON CEDEX

Mail : sgami57dr-pts@interieur.gouv.fr

standart : 03 80 44 59 00

IMPORTANT : Dans un délai de deux semaines après inscription (télématique, courrier postal ou scan), le service organisateur accusera réception du dossier d'inscription par courriel via l'adresse mail saisie par le candidat.
Les convocations seront adressées par courriel. Vérifiez vos spam et indésirables.